

Ils ont déposé deux recours contre le projet des Vigneaux

Le collectif Cuges Qualité Vie avait été créé par des citoyens du village en 2012, alors qu'un opérateur de téléphonie projetait d'installer une antenne au-dessus de la chapelle. Et c'est en novembre dernier, lorsqu'a été lancée la vente des appartements du premier immeuble de la Zac des Vigneaux, qu'il s'est réveillé.

"Nous avons été choquées par l'image du bâtiment diffusée par le promoteur, racontent Emmanuelle Lutz et Estelle Garcia, deux habitantes de Cuges, qui ne correspondait pas du tout à ce qui avait été présenté lors de la réunion publique de concertation!" À l'appui, les esquisses qui avaient été montrées à l'époque, très "vendeuses", avec de grands arbres dépassant



Emmanuelle Lutz, Estelle Garcia et Christian Kerneis du collectif Cuges Qualité Vie, devant l'image du projet d'immeuble qui a mis le feu aux poudres.

/PHOTO FR.G.

Le bâtiment va "barrer toute perspective sur le village"...

sant presque la hauteur des bâtiments... Alors que sur le prospectus de vente se dresse un imposant bâtiment blanc, d'un seul bloc, et dont les toitures ne sont pas apparentes.

Les membres du collectif reconnaissent cependant que dès l'origine du projet - le lancement de la Zac date de 2007 - les hauteurs avaient été fixées à R+3 et que cela avait été exposé ainsi lors de la concertation. "On ne se rendait pas compte avant de voir l'insertion dans le paysage..." avoue Christian Kerneis, qui a lui aussi rejoint le collectif et s'est toujours impliqué dans la défense de l'environnement dans sa commune.

Convaincus qu'un tel bâtiment allait "barrer toute perspective sur le village", les membres du collectif avaient donc lancé en novembre une pétition sur le site change.org, qui avait recueilli plus de 300 signatures en trois semaines (plus 100 signatures sur papier). Mais malgré ce mouvement de grogne, et l'avis négatif de nombreux élus de la commune - même certains de la majorité, selon le collectif -, le permis a été signé en décembre.

"Le maire a écrit à la popula-

tion une lettre ouverte à charge contre l'opposition, soulignant que le projet avait bien été acté sous la précédente municipalité, mais il n'a pas écouté notre démarche citoyenne, regrette Christian Kerneis. D'ailleurs, nous réaffirmons notre indépendance vis-à-vis de toute formation politique: ce que nous voulons, c'est préserver notre village."

Les membres du collectif ont ainsi obtenu début février un rendez-vous avec les représentants de Façonéo, l'aménageur public du territoire chargé de réaliser le projet, le maire Ber-

nard Destrost et Sylvia Barthélémy, présidente du conseil de territoire et de Façonéo. Mais on leur a expliqué qu'il était trop tard (lire ci-dessous), et que des efforts seraient faits pour créer "un écran de plantations à l'entrée de la Zac".

C'est donc à l'issue de cette réunion que le collectif a décidé d'adresser au maire deux recours gracieux à l'encontre des permis de construire du bâtiment de 50 logements (celui de l'image) et du bâtiment intergénérationnel qui, lui, comptera 80 logements, soit les deux bâtiments du projet qui feront 16 m

au faitage. Persuadés que "la donne peut encore changer s'il y a une mobilisation", les membres du collectif envisagent aussi un recours devant le tribunal administratif, et donnent rendez-vous à la population le vendredi 17 mars à 18h30 à la salle des mariages pour la constitution d'une association* qui leur donnera "plus de légitimité pour agir".

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

* Il s'agit précisément de réactiver l'association "Planète Cuges", créée il y a quelque temps, mais restée en sommeil.

Façonéo: "Ces débats, il aurait fallu les avoir avant..."

Philippe Barrau, nouveau directeur général de Façonéo, rappelle que ses équipes "travaillent dans le cadre d'un dossier de réalisation avec des prescriptions précises, qui ont été votées, concertées...". Tout un cheminement, insiste-t-il, qui, "des réunions publiques au vote de l'Agglo, s'est déroulé sans jamais aucune remarque sur les hauteurs ou la couleur des bâtiments". "On ne peut pas, 7 ans après, alors que les travaux vont démarrer, revenir sur ce qui a été décidé, ajoute-t-il, beaucoup de monde s'est investi, de l'argent a été dépensé, il n'est pas possible de rayer tout cela d'un trait de plume. Ces débats, il aurait fallu les avoir avant."

S'il reconnaît qu'il y a eu, à un moment, "une

image malheureuse", Philippe Barrau insiste sur le fait qu'"à la demande du maire, Façonéo a repris et retravaillé les permis de construire: l'assise des toits en tuile a été élargie, le caractère provençal a été amélioré, mais la contrainte absolue était de rester dans le cahier de réalisation: ce sont les bâtiments en R+3 qui permettent l'équilibre du projet, le financement d'équipements publics, celui d'une place à l'italienne... et de répondre aux besoins de la commune, en logements sociaux et accession à la propriété". Et le directeur général de Façonéo est formel: "C'est une belle opération, nous allons réaliser une belle entrée de ville pour Cuges-les-Pins".

FR.G.